

Monsieur le Président,

En vous disant toute notre fierté de voir un éminent représentant du Groupe des Etats d'Afrique présider la 59^e session de l'Assemblée générale, je tiens à vous exprimer, au nom de Son Excellence Gnassingbé EYADEMA, Président de la République Togolaise, du Gouvernement et du Peuple Togolais que j'ai l'insigne honneur de représenter, nos vœux ardents de succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Nous félicitons par la même occasion, le Secrétaire général, Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN, pour l'action dynamique et sans équivoque qu'il mène à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La présente session de l'Assemblée générale se tient à un moment où la paix et la sécurité internationales continuent d'être gravement menacées, appelant ainsi notre Organisation commune à assumer pleinement son rôle et sa vocation avec une plus grande détermination et des initiatives plus audacieuses.

En effet, nous vivons dans un monde aux équilibres précaires dus à notre incapacité collective d'instaurer une paix véritable et un bien-être partagé dans le cadre de la légitimité internationale.

Sur le Continent africain, les aspirations légitimes des peuples à jouir d'une paix durable, en particulier dans les pays et les régions où celle-ci est mise à rude épreuve, tardent à se réaliser.

En Côte d'Ivoire, après moult espoirs vite déçus, la mise en oeuvre de l'Accord d'Accra III reste aujourd'hui l'unique espoir du retour de la paix et de la stabilité dans le pays. Le Chef de l'Etat togolais, qui s'est engagé dès les premières heures de cette crise en faveur du dialogue et de la réconciliation, continuera de s'impliquer dans le règlement pacifique de ce conflit fratricide.

En République Démocratique du Congo, face aux récentes remises en cause du processus de paix devant conduire à l'organisation en 2005 des élections destinées à mettre en place de nouvelles institutions, il y a nécessité pour la communauté internationale de ne ménager aucun effort dans le souci de sauvegarder les acquis résultant du déploiement coûteux de la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo et de recourir, chaque fois que de besoin, aux opérations du type ARTEMIS en vue d'étouffer dans l'oeuf les velléités de reprise des combats partout où elles se manifestent.

Le Gouvernement togolais appuie sans réserve la proposition du Secrétaire général visant à accroître sensiblement l'effectif de la MONUC.

Il est à espérer que la Conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la Région des Grands Lacs, qui se tiendra en Novembre prochain, servira de cadre approprié pour trouver des solutions durables aux problèmes d'insécurité

et d'instabilité qui fragilisent les rapports entre les Etats de la région et qui rendent précaire l'émergence d'un climat de bon voisinage et d'entente mutuelle.

Au Soudan, Monsieur le Président, au regard de la tragédie qui se joue actuellement au Darfour, la communauté internationale a l'impérieux devoir d'accompagner le Gouvernement Soudanais et le Mouvement Armé de Libération du Peuple Soudanais en vue de la consolidation du processus de paix par la signature de l'Accord global de paix.

A cet égard, la communauté internationale devrait fournir un soutien conséquent à l'opération de paix de l'Union Africaine.

lesquels ils ont notamment affirmé avec force leur volonté de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale touchée par la pauvreté.

Les dirigeants du monde avaient alors émis l'espoir que d'autres grandes réunions tenues également au début du nouveau Millénaire serviraient de cadre pour le démarrage d'un véritable partenariat entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Mais, quelques années après, nous constatons avec regret que les objectifs de développement du Millénaire sont difficilement réalisables. En effet, les ressources nécessaires pour financer le développement durable et lutter contre la pauvreté et la faim dans les pays en développement n'ont pas été mobilisées et, contrairement aux attentes, seul un petit nombre de pays en développement a pu progresser dans le processus de l'élimination de la pauvreté.

Monsieur le Président,

La situation économique critique de l'Afrique appelle à une prise de conscience collective et à des interrogations.

Qu'avons-nous fait de nos nombreux engagements ? Que sont nos multiples promesses devenues ?

Au regard des règles du commerce international qui demeurent défavorables aux pays pauvres, de l'allègement du poids de la dette qui tarde à se réaliser et de l'aide publique au développement dont l'objectif de 0,7 % du PNB n'est atteint que par un tout petit nombre de pays donateurs, l'on se demande, à juste titre, où se trouve la solidarité tant exprimée lors du Sommet du Millénaire.

L'échec, l'année dernière, Monsieur le Président, des négociations commerciales de l'OMC à Cancun, négociations censées régler les questions cruciales de l'élimination des subventions agricoles et de l'accès aux marchés du monde industrialisé des produits en provenance des pays du Sud, a fait apparaître à nouveau la fracture Nord-Sud et suscité des craintes réelles pour l'avenir du système commercial multilatéral.

Partant de ces interrogations et préoccupations, la Délégation Togolaise réaffirme la nécessité pour tous les partenaires internationaux de traduire en actions leur volonté politique annoncée à la Conférence Internationale sur le Financement du Développement et au Sommet mondial pour le développement durable afin de donner une nouvelle impulsion aux efforts visant l'augmentation de l'aide publique au développement, l'allègement de la dette, l'accès équitable aux marchés, la protection de l'environnement et la lutte contre le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose ainsi que les autres maladies infectieuses.

Monsieur le Président,

2005 sera une année capitale pour notre Organisation.

En effet, en 2005, nous procéderons à un examen approfondi de la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey.

En 2005, nous tiendrons un débat de haut niveau consacré à la mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/Sida. A ce sujet, nous devons avoir présent à l'esprit que la 26^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée Générale avait fixé pour 2003 et 2005 des objectifs concrets à réaliser pour vaincre la pandémie du VIH/Sida.

2005 sera surtout l'année où aura lieu une réunion plénière de haut niveau chargée de faire un examen complet des progrès accomplis dans la réalisation de tous les engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et lors des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social.

Nous attendons donc avec intérêt ces rendez-vous au cours desquels nous devons réaffirmer notre engagement politique à construire un monde plus solidaire et plus prospère afin de redonner espoir à cette proportion importante de la population mondiale qui vit avec moins d'un dollar par jour, qui souffre de la faim et de la malnutrition et qui n'a pas accès à l'eau potable.

Monsieur le Président,

La paix et le développement économique et social que nous voulons, pour nos pays, ne

de financement des partis politiques ainsi que la décision du Chef de l'Etat, le 11 août dernier, d'accorder la liberté à plus d'un demi millier de prisonniers de droit commun, constituent, de la part du Gouvernement togolais, un gage de détermination à créer, pour les togolais, les conditions favorables à la jouissance de leurs droits fondamentaux, notamment leurs droits politiques et économiques.

Nous voudrions, à cette occasion, lancer un appel pressant à l'endroit de tous nos partenaires au développement afin qu'ils accompagnent le Gouvernement Togolais dans le processus de renforcement et de consolidation de la démocratie et de l'état de droit.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans revenir sur la question récurrente de la réforme du système des Nations Unies.

Le Gouvernement Togolais voudrait suggérer qu'au cours de cette session, des décisions hardies soient prises pour accélérer le processus de réforme du système, en l'occurrence le Conseil de Sécurité afin que cette question cesse d'être un mirage.

En effet, les nombreux défis auxquels est confronté le monde actuel commandent un Conseil de Sécurité renforcé et plus efficace que seule une composition plus